



RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

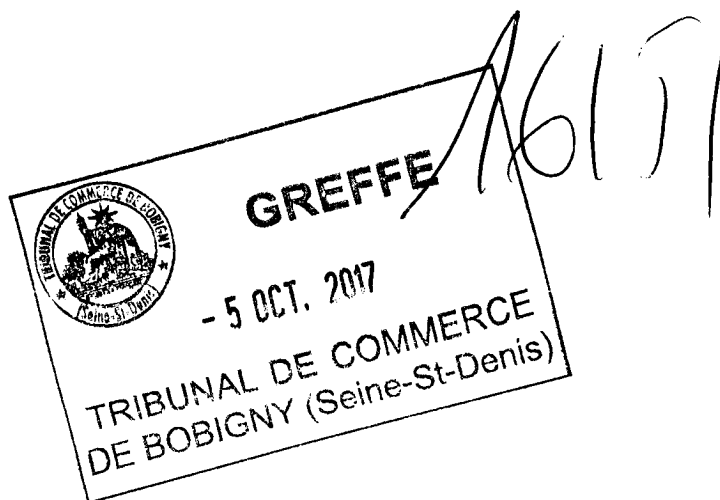
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 04031
Numéro SIREN : 438 058 810
Nom ou dénomination : CARL CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2017 sous le numéro de dépôt 16151



C.A.R.L. CONSTRUCTION
305 RUE DE MEAUX
93410 VAUJOURS

COMPTES ANNUELS
DU 1^{ER} NOVEMBRE 2015 AU 31 OCTOBRE 2016



SIRET 43805881000047

BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

		DUREE DE L'EXERCICE	12 mois	EXERCICE N, CLOS LE			EXERCICE N-1	
				31.10.16			31.10.15	
		DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12 mois	BRUT	Amort., Provis.	NET	NET	
		Capital souscrit non appelé	(O)					
ACTIF	IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
		Frais d'établissement						
		Frais de développement						
			Concessions, brevets et droits similaires		8 173.20	8 173.20	0.00	0.00
		Fonds commercial						
		Autres immobilisations incorporelles						
		Avances & acomptes sur immob. incorporelles						
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
		Terrains						
		Constructions						
			Install. techniques, Matériel & Outill. industriels		51 100.76	31 655.25	19 445.51	26 612.20
			Autres immobilisations corporelles		79 491.82	35 034.71	44 457.11	13 029.57
		Immobilisations en cours						
		Avances & acomptes						
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
		Participations évaluées par mise en équivalence						
			Autres participations		60.00		60.00	
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
	Autres immobilisations financières		24 211.66		24 211.66	28 468.04		
		TOTAL	(I)	163 037.44	74 863.16	88 174.28	68 109.81	
ACTIF	CIRCULANT	STOCKS						
		Matières premières, approvisionnements						
		En-cours de production de biens						
			En-cours de production de services		113 100.00		113 100.00	259 000.00
		Produits intermédiaires et finis						
		Marchandises						
			Avances & acomptes versés sur commandes		12 057.00		12 057.00	12 669.00
		CREANCES						
			Clients & comptes rattachés		2 052 809.65		2 052 809.65	1 512 422.86
			Autres créances		357 070.03		357 070.03	248 685.87
		Capital souscrit & appelé, non versé						
DIVERS								
Valeurs mobilières de placement								
	Disponibilités		609 545.55		609 545.55	274 381.70		
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance							
		TOTAL	(II)	3 209 168.11		3 209 168.11	2 358 476.90	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler	(III)					
		Primes de remboursement des obligations	(IV)					
		Ecarts de conversion actif	(V)					
		TOTAL GENERAL	(O A V)	3 372 205.55	74 863.16	3 297 342.39	2 426 586.71	

BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

		EXERCICE N 31.10.16	EXERCICE N-1 31.10.15
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	100 000.00	100 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	248 843.39	248 843.39
	Report à nouveau	275 935.00	159 103.50
	RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	190 877.41	151 831.50
	Subventions d'investissements		
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		825 655.80	669 778.39
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL (III)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	17 360.77	
	Emprunts & dettes financières divers	1 950.00	3 960.00
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 708 069.57	1 202 033.73
	Dettes fiscales et sociales	728 729.50	519 283.65
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 576.75	31 530.94
COMPTE REGUL.	Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)		2 471 686.59	1 756 808.32
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I A V)		3 297 342.39	2 426 586.71

COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

		DUREE DE L'EXERCICE	12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
		DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12 mois	31.10.16	31.10.15
PRODUITS	Ventes de marchandises (France Export)				
	Production vendue - Biens (France Export)				
	Production vendue - Services (France 8 079 321.96 Export)			8 079 321.96	6 930 541.69
	CHIFFRES D'AFFAIRES NETS (France 8 079 321.96 Export)			8 079 321.96	6 930 541.69
	Production stockée			-145 900.00	114 702.00
D'EXPLOITATION	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				1 000.00
	Reprises sur amortissements & provisions, Transfert de charges			53 134.75	54 891.07
	Autres produits			1.44	39 817.23
	TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			7 986 558.15	7 140 951.99
CHARGES	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (Marchandises)				
	Achats matières premières et autres approvisionnements			1 079 287.02	862 557.46
	Variation de stock (Matières premières & approvisionnements)			-565.39	2 278.38
	Autres achats et charges externes			5 316 708.55	4 743 800.92
	Impôts, taxes et versements assimilés			60 737.88	48 422.31
	Salaires et traitements			754 085.95	767 987.76
	Charges sociales			473 279.61	485 191.89
	Dotations aux amortissements : sur immobilisations			16 133.75	16 128.97
	Dotations aux provisions : sur immobilisations				
	Dotations aux provisions : sur actif circulant				
	Dotations aux provisions : pour risques et charges				
Autres charges			1 074.33	31.68	
TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION (II)			7 700 741.70	6 926 399.37	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			285 816.45	214 552.62	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)	

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations	43.62	42.98
	Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob.		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (V)	43.62	42.98
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	0.77	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL - CHARGES FINANCIERES (VI)	0.77		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	42.85	42.98	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	285 859.30	214 595.60	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 000.00	2 500.00
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 000.00	2 500.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	216.89	67.10
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	216.89	67.10	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 783.11	2 432.90	
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	96 765.00	65 197.00
TOTAL - PRODUITS (I+III+V+VII)		7 988 601.77	7 143 494.97
TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		7 797 724.36	6 991 663.47
BENEFICE OU PERTE (total produits - total charges)		190 877.41	151 831.50

RECAPITULATIF

RESULTAT D'EXPLOITATION OPERATIONS EN COMMUN	285 816.45	214 552.62
RESULTAT FINANCIER	42.85	42.98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 783.11	2 432.90
PARTICIPATION & IMPOTS SUR LES BENEFICES	-96 765.00	-65 197.00
BENEFICE OU PERTE	190 877.41	151 831.50

IMMOBILISATIONS

(Devise : EUR)

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	
			Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions créat., apports & virements
INCORPORELLES	Frais d'établissement de recherche et de développement I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles II	8 173.00		
CORPORELLES	Terrains			
	Sur sol propre			
	- dont composants			
	Constructions			
	Sur sol d'autrui			
	- dont composants			
	Inst. gén., agenc. & aménag. construc.			
	- dont composants			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	50 539.00		2 001.00
	- dont composants			
CORPORELLES	Autres immob. corporelles			
	Install. gén., agenc., aménag. divers	3 731.00		
	Matériel de transport	14 164.00		28 637.00
	Matériel de bureau & inform., mobilier	27 757.00		9 972.00
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	TOTAL III	96 191.00		40 610.00
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			60.00
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	28 468.00		
	TOTAL IV	28 468.00		60.00
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	132 832.00		40 670.00

CADRE B	IMMOBILISATIONS	DIMINUTIONS		Valeur brute des immob à la fin de l'exercice	Rééval. légales Val. d'origine immob. fin d'exercice
		Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou hors service		
INCORPORELLES	Frais d'établiss. et de développ. I				
	Autres postes d'immob. incorporelles II		-0.20	8 173.20	
CORPORELLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gén., agenc.				
	Install. tech., matériel & outill. industriels		1 439.24	51 100.76	
	Autres immob. corporelles				
	Install. gén., agenc.		0.25	3 730.75	
	Matériel de transport		410.13	42 390.87	
	Mat. bureau & inform.		4 358.80	33 370.20	
Emballages récup.					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL III		6 208.42	130 592.58	
FINANCIERES	Particip. évaluées mise en équivalence				
	Autres participations			60.00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières		4 256.34	24 211.66	
	TOTAL IV		4 256.34	24 271.66	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		10 464.56	163 037.44	

AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement I				
Autres immobilisations incorporelles II	8 173.00	0.20		8 173.20
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales, agenc. & aménag. construc.				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	23 927.00	9 167.25	1 439.00	31 655.25
Autres immob. corporelles				
Inst. générales, agenc., aménag. divers	1 992.00	745.95		2 737.95
Matériel de transport	10 581.00	1 845.71	194.00	12 232.71
Matériel de bureau & informatique, mobilier	20 050.00	4 373.05	4 359.00	20 064.05
Emballages récupérables & divers				
TOTAL III	56 550.00	16 131.96	5 992.00	66 689.96
TOTAL GENERAL (I + II + III)	64 723.00	16 132.16	5 992.00	74 863.16

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
Frais d'établissement & développement I							
Autres immobilisations incorporelles II							
Terrains							
Constructions							
Sur sol propre							
Sur sol d'autrui							
Inst. gén., ag., amén. constr.							
Install. tech., matériel & outill. industriels							
Autres immob. corporelles							
Inst. gén., ag., amén. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau & inform.							
Emballages récup. & divers							
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL IV							
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							
TOTAL GENERAL non ventilé		DOTATIONS			REPRISES		
TOTAL GENERAL non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	Montant net à la fin de l'exercice
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- constructions	de 20 à 50 ans
- installations techniques, matériel et outillage industriel	de 5 à 10 ans
- installations générales, agencements, aménagements div.	de 10 à 20 ans
- matériel de transport	de 4 à 5 ans
- matériel de bureau	de 5 à 10 ans
- mobilier de bureau	de 7 à 10 ans

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires d'achat).

Les en-cours de production et les stocks de produits intermédiaires, finis ou résiduels sont évalués au coût de production (coût d'acquisition des matières consommables + charges directes et indirectes de production).

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Néant

ANNEXE - ELEMENT 6-7

Exercice du 01.11.15 au 31.10.16

PRODUITS À RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
276850	INT COURUS SUR DEPOTS ET CAUT	251.66	
409800	FOURN. AVOIR. A. RECEV.	618.43	
418000	CLIENTS FACT. A ETABLIR	17 561.23	
468700	PRODUITS A RECEVOIR	994.50	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		19 425.82	

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01.11.15 au 31.10.16

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
168840	INTERETS COURUS/EMPRUNTS		0.77
408000	FOURNISSEURS FACT. N/PARV		75 669.46
419800	CLIENTS AAE		6 674.80
428600	AUTRES CHARGES A PAYER		13 000.00
438600	CHARG.SOC. A PAYER SUR C.P.		5 850.00
448600	ETAT.CHARGES A PAYER		14 226.76
468600	CHARGES A PAYER		8 651.61
TOTAL CHARGES À PAYER			124 073.40

ANNEXE - ELEMENT 6-9

Exercice du 01.11.15 au 31.10.16

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
486000	CHARGES CSTATEES D'AVANCE	51 107.56	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		51 107.56	

C.A.R.L CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 305 rue de Meaux
93410 VAUJOURS
438 058 810 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 OCTOBRE 2016

Monsieur Carl SESTRE, Président de la société C.A.R.L CONSTRUCTION, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros dont le siège social est situé 305 rue de Meaux à VAUJOURS (93410) et identifiée sous le numéro 438 058 810 RCS BOBIGNY a, conformément aux dispositions des statuts de la Société et de l'article L. 227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2016, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 8.079.321,96, ce qui, compte tenu d'un montant de charges d'exploitation de 7.700.741,70 € et des autres produits d'exploitation d'un montant de - 92.763,81 €, donne lieu à un résultat d'exploitation de 285.816,45 €.

Avec un résultat financier positif de 42,85 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à un profit de 285.859,30 €.

Compte tenu des éléments ci-dessus, d'un résultat exceptionnel de (1.783,11 €) et d'un impôt sur les sociétés de 96.765,00 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 190.877,41 €.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous resterons très prudents quant à l'évolution prévisible de la situation de la société compte tenu de la conjoncture actuelle. En l'état, nos perspectives d'avenir se limitent au maintien de notre rentabilité actuelle.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXAMEN DES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2016 :

- le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 8.079.321,96 € contre 6.930.541,69 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 16,58 % ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 7.986.558,15 € contre 7.140.951,99 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 11,84% ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 7.700.741,70 € contre 6.926.399,37 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 11,18% ;
- le montant des traitements et salaires s'élève à 754.085,95 € contre 767.987,76 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de - 1,81% ;
- le montant des charges sociales s'élève à 473.279,61 € contre 485.191,89 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation à la baisse de -2,46% ;
- le résultat d'exploitation ressort à 285.816,45 € contre 214.552,62 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 33,22%.

L'effectif salarié moyen de la Société s'élève à 18 personnes.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 42,85 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 285.859,30 € contre 214.595,60 € au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel s'élevant à 1.783,11 €, et d'un montant d'impôt sur les bénéfices de 96.765,00 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 190.877,41 € contre un bénéfice de 151.831,50 € au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de la Société au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2016 figurent en annexe.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 190.877,41 €, comme suit :

- à titre de dividendes distribué à l'associé unique 56.000,00 €
soit un dividende de 560 euros par action qui sera
mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard
le 31 juillet 2017
- le solde, soit 134.877,41 €
restant affecté au compte report à nouveau,
lequel passera ainsi de 275.935 € à 410.812,41€

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois (3) exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Nombre d'actions	Montant global distribué	Montant distribué par action	Montant ouvrant droit à l'abattement sur les dividendes 40%
31 octobre 2013	100	35.000 €	350 €	35.000 €
31 octobre 2014	100	0	0	0
31 octobre 2015	100	35.000 €	350 €	35.000 €

Nous vous rappelons par ailleurs que sur décision de l'associé unique en date du 1^{er} septembre 2015, une somme de 31.500 euros a été versée à l'associé unique à titre de distribution exceptionnelle de réserves, ladite somme ayant été entièrement prélevée sur le comptes « autres réserves ».

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les charges ou dépenses somptuaires non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2016 s'élèvent à 20.053 €.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues et/ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

- La convention de sous-location d'un local conclue avec la société HERVE SECOND ŒUVRE en 2007 s'est poursuivie du 1^{er} novembre 2016 pour prendre fin le 31 mai 2016. Le montant des prestations qui ont été facturées durant l'exercice s'élève à 9.429,60 euros hors taxes.
- Une convention de prêt de personnel administratif a été conclue avec la société HERVE SECOND ŒUVRE en 2007. Le montant des prestations qui ont été facturées durant l'exercice s'élève à 6.600 euros hors taxes.

- Une convention de prêt de personnel comptable a été conclue avec la société HERVE SECOND OEUVRE le 1^{er} février 2013. Le montant des prestations qui ont été facturées durant l'exercice s'élève à 11.400 euros hors taxes.
- Une convention de prêt de personnel comptable a été conclue avec la société MAMON le 2 janvier 2013. Le montant des prestations qui ont été facturées durant l'exercice s'élève à 1.400 euros hors taxes.
- La SAS C.A.R.L CONSTRUCTION a facturé à la société HERVE SECOND ŒUVRE durant l'exercice :
 - o Affranchissement 822,56 € H.T
 - o Achats de matières premières 3.151,09 € H.T
 - o Achat de fournitures de bureau 180,94 € H.T
 - o Frais salon de l'AMIF 4.446,69 € H.T
 - o Frais de location de matériel 601,19 € H.T

Vos commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

**APPROBATION DE LA REMUNERATION ALLOUEE AU PRESIDENT POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2016**

Nous vous demandons de ratifier la rémunération brute allouée au Président au cours de l'exercice pour un montant de 133.922,04 euros, se décomposant comme suit :

- Rémunération directe : 124.822,006 euros incluant les éléments de rémunération fixe ainsi que le montant des primes versées au Président ;
- Avantages en nature décomposés comme suit :
 - o Utilisation d'un véhicule de société : 9.100,04 euros ;

**DECOMPOSITION DE LA DETTE FOURNISSEURS
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ECOULE**

En application des articles L. 441-6-1 et D.441-4, introduit dans le Code de commerce par le décret n°20084492 du 30 décembre 2008, les sociétés publient dans le rapport de gestion mentionné à l'article L. 232-1 du Code de commerce la décomposition à la clôture des deux (2) derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, soit en l'espèce :

Total du poste fournisseurs au 31 octobre 2015	Échéance de moins de 30 jours	Échéance entre 30 et 60 jours	Échéance de plus de 60 jours
1.202.033,73	53.476,24	1.048.330,80	100.226,69

Total du poste fournisseurs au 31 octobre 2016	Échéance de moins de 30 jours	Échéance entre 30 et 60 jours	Échéance de plus de 60 jours
1.708.069,57	218.593,33	1.226.896,85	262.579,39

REPARTITION DU CAPITAL ET L'AUTOCONTROLE

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous informons que le capital social de la Société est entièrement détenu par Monsieur Carl Sestre.

PRISES DE PARTICIPATIONS (DETENTIONS D' ACTIONS OU DROITS DE VOTE) SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE EN FRANCE OU PRISE DE CONTROLE DE TELLES SOCIETES ; CESSIONS DE TELLES PARTICIPATIONS

Nous vous informons que la Société ne détient aucune participation dans d'autres sociétés.

SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT

Nous vous rappelons que M. Carl SESTRE a été nommé en qualité de Président pour une durée non limitée à compter du 28 février 2013.

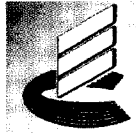
CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que Madame Odile Petit et SOREGEC Europe, ont été nommés respectivement en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de commissaire aux comptes suppléant de la Société pour une durée de six exercices qui arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée ou des décisions de l'associé unique, devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2018.

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de vos commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous demandons de bien vouloir agréer ce qui précède et voter les résolutions qui vous sont soumises.


Le Président



Odile PETIT

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

C.A.R.L. CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée au capital
de 100 000 €
Siège social : 305 Rue de Meaux
93410 – VAUJOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS



Odile PETIT

2

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Octobre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale extraordinaire du 28 Février 2013, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Octobre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société C.A.R.L CONSTRUCTION tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à AVON, le 12 Avril 2017

Le Commissaire aux comptes



Odile PETIT

Membre de la Compagnie
Régionale de PARIS



N° 10937 * 18

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CARL CONSTRUCTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 305 RUE DE MEAUX		93410 VAUJOURS			
Durée de l'exercice précédent * 1 2		Néant <input type="checkbox"/> *			
Numéro SIRET * 4 3 8 0 5 8 8 1 0 0 0 0 4 7					
		Exercice N clos le, 31.10.2016			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	8 173	0
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
		Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	51 101	19 446
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	79 492	44 457
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV	60	60
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières * BH	BI	24 212	24 212
		TOTAL (II) BJ	BK	163 038	88 175
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM
En cours de production de biens BN	BO				
En cours de production de services BP	BQ			113 100	
Produits intermédiaires et fins BR	BS				
Marchandises BT	BU				
CRÉANCES	DIVERS		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	12 057
			Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 052 810
			Autres créances (3) BZ	CA	357 070
Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		2 035	2 035	
Disponibilités CF	CG	609 546	609 546		
Comptes de régularisation	DIVERS	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	51 106	
		TOTAL (III) CJ	CK	3 209 167	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
		Primes de remboursement des obligations (V) CM			
		Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	CA	3 372 205	3 297 342		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2016 INFORCE s.a

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° 10938 * 18

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **CARL CONSTRUCTION**Neant *

Exercice N

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	248 843
	Report à nouveau	DH	275 935
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	190 876
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)	DL	825 654	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 361
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 950
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 708 070
	Dettes fiscales et sociales	DY	728 730
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	15 577	
Compte régul.	EB		
Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	2 471 688	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 297 342	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 469 738	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2016 INFORCE s.a

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



N° 10167 * 20

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : **CARL CONSTRUCTION**Néant *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF	
			FG	8 079 322	FH	8 079 322
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 079 322	FK	FL	8 079 322
	Production stockée *				FM	(145 900)
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	53 135
	Autres produits (1) (11)				FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	7 986 558
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 079 287
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(565)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 316 709
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	60 738
	Salaires et traitements *				FY	754 086
	Charges sociales (10)				FZ	473 280
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	16 134
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	1 074
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	7 700 743	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	285 815	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	44
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	44	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	1	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	43	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	285 858	

© 2016 INFORCE s.a

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052



N° 10947 * 18

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		CARL CONSTRUCTION		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		2 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		2 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		217	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		217	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		1 783
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK		96 765
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL		7 988 602
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM		7 797 726
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN		190 876
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		71 072
			— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		53 135
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
VCN immobilisations sorties				217		
prix de cession immobilisations sorties						2 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs

4: 2016 INFORCE s.a.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- constructions	de 20 à 50 ans
- installations techniques, matériel et outillage industriel	de 5 à 10 ans
- installations générales, agencements, aménagements div.	de 10 à 20 ans
- matériel de transport	de 4 à 5 ans
- matériel de bureau	de 5 à 10 ans
- mobilier de bureau	de 7 à 10 ans

METHODES D'EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires d'achat).

Les en-cours de production et les stocks de produits intermédiaires, finis ou résiduels sont évalués au coût de production (coût d'acquisition des matières consommables + charges directes et indirectes de production).

METHODES D'EVALUATION DES CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

Néant

ANNEXE - ELEMENT 6-7

Exercice du 01.11.15 au 31.10.16

PRODUITS À RECEVOIR

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
276850	INT COURUS SUR DEPOTS ET CAUT	251.66	
409800	FOURN. AVOIR. A. RECEV.	618.43	
418000	CLIENTS FACT. A ETABLIR	17 561.23	
468700	PRODUITS A RECEVOIR	994.50	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		19 425.82	

ANNEXE - ELEMENT 6-8

Exercice du 01.11.15 au 31.10.16

CHARGES À PAYER

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
168840	INTERETS COURUS/EMPRUNTS		0.77
408000	FOURNISSEURS FACT. N/PARV		75 669.46
419800	CLIENTS AAE		6 674.80
428600	AUTRES CHARGES A PAYER		13 000.00
438600	CHARG.SOC. A PAYER SUR C.P.		5 850.00
448600	ETAT.CHARGES A PAYER		14 226.76
468600	CHARGES A PAYER		8 651.61
TOTAL CHARGES À PAYER			124 073.40

ANNEXE - ELEMENT 6-8 Bis

Exercice du 01.11.15 au 31.10.16

CHARGES SOCIALES DUES

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
431000	SECURITE SOCIALE		36 385.45
437100	PRO BTP		15 335.73
437320	SMA VIE BTP		-622.66
437500	CAISSE CONGES		11 753.00
437800	TICKETS RESTAURANTS		-668.80
TOTAL CHARGES SOCIALES DUES			62 182.72

ANNEXE - ELEMENT 6-9

Exercice du 01.11.15 au 31.10.16

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

COMPTE	LIBELLE	DEBIT	CREDIT
486000	CHARGES CSTATEES D'AVANCE	51 107.56	
	TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	51 107.56	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Devise : EUR)

Catégories de titres	Nombres de titres				Valeur Nominale
	à la clôture de l'exercice N-1	créés pendant l'exercice	remboursés dans l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions	100			100	1 000.00

CREDIT BAIL

(Devise : EUR)

	IMMOBILIERS		MOBILIER		TOTAL
	Terrains	Constructions	Installat. mat & outillage	Autres	
VALEUR D'ORIGINE				269 486.00	269 486.00
AMORTISSEMENTS					
- Cumuls exercices antérieurs				73 008.00	73 008.00
- Dotations exercice				54 197.00	54 197.00
TOTAL				127 205.00	127 205.00
REDEVANCES PAYEES					
- Cumuls exercices antérieurs				104 060.00	104 060.00
- Exercice				65 339.00	65 339.00
TOTAL				169 399.00	169 399.00
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
- A un an au plus				47 239.00	47 239.00
- A plus d'un an et cinq ans au plus				40 353.00	40 353.00
- A plus cinq ans					
TOTAL				87 592.00	87 592.00
VALEUR RESIDUELLE					
- A un an au plus				9 564.00	9 564.00
- A plus d'un an et cinq ans au plus				8 877.00	8 877.00
- A plus cinq ans					
TOTAL				18 441.00	18 441.00
Montant chargé dans l'exercice					

C.A.R.L CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siege social : 305 rue de Meaux - 93410 VAUJOURS
438 058 810 RCS BOBIGNY

**DECISION D'ARRETE DES COMPTES DU PRESIDENT
EN DATE DU 28 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-huit avril,
à onze heures,

Carl SESTRE, Président de la société C.A.R.L CONSTRUCTION, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros dont le siège social est situé 305 rue de Meaux à VAUJOURS (93410) et identifiée sous le numéro 438 058 810 RCS BOBIGNY,

a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et arrêté des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 octobre 2016
- Proposition d'affectation du résultat de l'exercice ;

Madame Odile PETIT, Commissaire aux comptes titulaires, régulièrement convoquée, étant absente et excusée.

1. EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2016

Le Président, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 octobre 2016, arrête définitivement les comptes sociaux qui lui sont présentés et faisant notamment ressortir un bénéfice de 190.877,41 €.

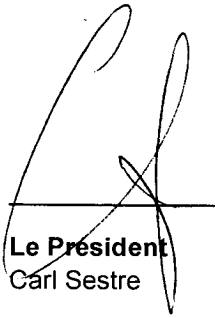
2. PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Le Président décide de proposer à l'associé unique de la Société d'affecter le montant du bénéfice de l'exercice s'élevant à 151.831,50 € comme suit :

- à titre de dividendes distribué à l'associé unique **56.000,00 €**
soit un dividende de 560 euros par action qui sera
mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard
le 31 juillet 2017

- le solde, soit 134.877,41 €
restant affecté au compte report à nouveau,
lequel passera ainsi de 275.935,00 € à 410.812,41 €.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président.



Le Président
Carl Sestre

C.A.R.L CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000 euros
Siege social : 305 rue de Meaux - 93410 VAUJOURS
438 058 810 RCS BOBIGNY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le vingt-huit avril,
A onze heures,

Monsieur Carl Sestre, associé unique de la société C.A.R.L CONSTRUCTION, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros dont le siège social est situé 305 rue de Meaux à VAUJOURS (93410) et identifiée sous le numéro 438 058 810 RCS BOBIGNY (la **Société**),

(...)

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 octobre 2016

L'Associé unique, après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Rapport du Président sur la gestion de la Société durant l'exercice clos le 31 octobre 2016 ; et
- Rapport des commissaires aux comptes de la Société sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2016

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 190.877,41 €, ainsi qu'il suit :

- à titre de dividendes distribué à l'associé unique 56.000,00 €
soit un dividende de 560 euros par action qui sera
mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard
le 31 juillet 2017
- le solde, soit 134.877,41 €
restant affecté au compte report à nouveau,
lequel passera ainsi de 275.935 € à 410.812,41 €

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois (3) exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Nombre d'actions	Montant global distribué	Montant distribué par action	Montant ouvrant droit à l'abattement sur les dividendes 40%
31 octobre 2013	100	35.000 €	350 €	35.000 €
31 octobre 2014	100	0	0	0
31 octobre 2015	100	35.000 €	350 €	35.000 €

Nous vous rappelons par ailleurs que sur décision de l'associé unique en date du 1^{er} septembre 2015, une somme de 31.500 euros a été versée à l'associé unique à titre de distribution exceptionnelle de réserves, ladite somme ayant été entièrement prélevée sur le comptes « autres réserves ».

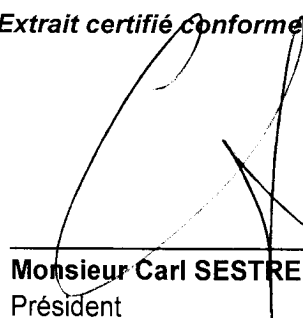
(...)

SIXIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de Commerce de BOBIGNY.

Extrait certifié conforme


Monsieur Carl SESTRE
Président